

Date d'envoi de la convocation : 23 Juin 2017
 Nombre de Conseillers en exercice : 93
 Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 68
 Nombre de Procurations : 16
 Nombre de Votants : 84

Date d'affichage du compte rendu : 6 Juillet 2017

Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le : 3 Juillet 2017

PRESIDENCE DE : M. Alain SUGUENOT.

Présents :

Titulaires :

Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Patrick MANIERE, Jean-Luc BECQUET, Isabelle BIANCHI, Pierre BOLZE, Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS, Marie-France BRAVARD, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Philippe FALCE, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Marie-Laurence MERVILLE, Philippe ROUX, Gabriel FOURNIER, Jean-Noël MORY, René L'EXCELLENT, Michel PICARD, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Philippe DIDAILLER, Patrick FERRANDO, Patricia ROSSIGNOL, Christophe MONNOT, Céline DANCER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Christian GHISLAIN, Pierre BROUANT, Patricia RACKLEY, Franck CHAMBRION, Olivier ATHANASE, Jean-Marc PRENEY, Jérôme BILLARD, Vincent LUCOTTE, Chantal GAUTHRAY, Serge COLLAVINO, Jean-Paul BOURGOGNE, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Jacky CLERGET, Philippe CESNE, Jérôme FLACHE, Claude CORON, Gérard GREFFE, Gérard PRUDHON, M. QUINET, Serge GRAPPIN, Claude MOISSENET, Sylvain JACOB, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Jean MAREY.

Suppléants :

M. Serge COULON (Suppléant de SANTENAY).

Délégués ayant donné procuration :

Mme Nadine BELISSANT-REYDET à Isabelle BIANCHI,
 M. Raphaël BOUILLET à Mme Danièle JONDOT-PAYMAL,
 Mme Anne CAILLAUD à Mme Marie-France BRAVARD,
 M. Frédéric CANCEL à Thibaut GLOAGEN,
 Mme Carole CHATEAU à M. Xavier COSTE,
 Mme Ariane DIERICKX à Mme Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS,
 M. Alexis FAIVRE à M. Philippe FALCE,
 M. Fabrice JACQUET à M. Jean-François CHAMPION,
 Mme Marie-Laure RAKIC à Mme Virginie LONGIN,
 M. Antoine TRIFFAULT-MOREAU à M. Philippe ROUX,
 M. Jean-Benoît VUITTENEZ à M. Stéphane DAHLEN,
 Mme Martine BOUGEOT à M. Patrick FERRANDO,
 Mme Michèle RODIER à Mme Catherine PAPPAS,
 Mme Sandrine ARRAULT à M. Michel PICARD,
 Mme Chantal MITANCHEY à Franck CHAMBRION,
 M. Guillaume d'ANGERVILLE à M. Denis THOMAS.

Délégués Absents non suppléés et non représentés :

Mme Justine MONNOT, Mme Carla VIAL, M. Marc DENIZOT, M. Thierry LAINE,
 M. Pascal MALAQUIN, Mme Annie BARAT, M. Jean CHEVASSUT, M. Jacques FROTEY, M. Bernard NONCIAUX.

Secrétaire de séance : M. Thibaut GLOAGUEN.

**COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DONNEES PAR LE CONSEIL
COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT ET AU BUREAU**

M. SUGUENOT, rapporteur, rappelle que par délibérations du 28 Avril 2014, le Conseil Communautaire a délégué certaines compétences au Président et au Bureau.

Le Président doit rendre compte des décisions prises sur le fondement de ces délégations.

Celles que le Président et le Bureau ont été amenés à prendre pendant la période comprise entre le 1^{ER} Mars et le 31 Mai 2017 figurent en annexe à la présente délibération.

**Le CONSEIL DE COMMUNAUTE,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

➤ donne acte au Président de sa communication.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.

 Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT
LE PRÉSIDENT et par délégation
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
Jean-François PONS

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de DIJON ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

ANNEXE N°1 : DELEGATIONS DU PRESIDENT

- ❖ Réaliser les emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et d'opérations financières utiles à la gestion des emprunts dans les conditions fixées par la délibération du 28 Avril 2014 :

Néant

- ❖ Réaliser les lignes de trésorerie nécessaires au fonctionnement de la Communauté d'Agglomération dans la limite d'un montant de 5 Millions d'euros :

Néant

- ❖ Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires dans le cadre des imputations budgétaires et fixation des modalités de fonctionnement de ces régies :

Néant

- ❖ Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au Budget :

MARCHES

N° de Marché	Objet du marché	Lots	Attributaires	Montant total HT
16060	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation des marchés d'assurances pour la Communauté d'Agglomération et la Ville de BEAUNE	Unique	CABINET HENRI ABECASSIS 92 CHATENAY MALABRY	TF : 4 845 € HT T01 : sans rémunération supplémentaire T02 : 1ère année comprise dans le montant de la TF 533,33 € HT par an pour les années suivantes
16069	Services de télécommunications	lot 1: téléphonie fixe critique	SA ORANGE 57 METZ	Accord cadre mono attributaire sans minimum sans maximum Chaque accord-cadre est conclu pour une période de 24 (vingt-quatre) mois à compter de la date de notification au titulaire. Chaque accord-cadre pourra être renouvelé 1 (une) fois par reconduction tacite pour une période de 24 (vingt-quatre) mois
		Lot 2: téléphonie fixe de base	Groupement COMPLETEL (mandataire) / SFR 93 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX	
		Lot 3: mobile	BOUYGUES TELECOM 92 Meudon-la-Forêt	
		lot 4: accès à Internet et interconnexion de site	BOUYGUES TELECOM 92 Meudon-la-Forêt	

17001	Sécurisation du site de Bel Air	lot 1: Gros œuvre	DEBLANGEY 21 SAULIEU	29 066,66 € HT
		Lot 2: charpente couverture	POULLAIN 21 ANTULLY	31 663,60 € HT
		Lot 3 menuiseries métalliques - serrurerie	CHABOUD 21 ARNAY LE DUC	12 125,00 € HT
17002	Remplacement des conteneurs enterrés au centre ville de Beaune Reprise des anciens conteneurs	unique	SAS PLASTIC OMNIUM 69 LYON	Accord cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum de 209 000 € HT sur la durée totale du marché
17004	Création d'un accueil et d'une restauration périscolaire à NOLAY	Lot 1 : menuiserie bois	ESPACE MENUISERIE 21 CHEVANNAY	29 035,00 € HT
		Lot 2 : plomberie - chauffage - ventilation	LASTELLA GENIE CLIMATIQUE 21 MARSANNAY LA COTE	37 682,62 € HT
		Lot 3 : électricité	SAS GAUTHEY 70 AUTUN	9686,00 € HT
		Lot 4 : plâtrerie - peinture - faux-plafond	SA BONGLET 39 LONS LE SAUNIER	35213,95 € HT
		Lot 5 : carrelage - faïence	SARL PASCUAL 21 QUETIGNY	12700,00 € HT
		Lot 6 : matériel de cuisine	SA HORIS 39 POLIGNY	13000,00 € HT
17005	Réhabilitation sans tranchées du réseau d'eaux usées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération	Unique	SAS PASCAL GUINOT TP 71 MONTCHANIN	Accord cadre à bons de commande avec minimum : 10 000 € HT/an maximum : 400 000 € HT/an Durée : Un an à compter de la notification - reconductible tacitement 3 fois un an
17006	Maîtrise d'œuvre - infrastructures Travaux d'assainissement suite à une étude diagnostique Travaux d'eau potable Commune de NOLAY et de LA ROCHEPOT	Unique	CABINET MERLIN 21 DIJON	TF : 49 563 € HT T01 : 505 € HT T02 : 505 € HT T03 : 505 € HT T04 : 10 400 € HT T05 : 2 430 € HT

17008	Installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques	Unique	SAS SPIE CityNetworks 21 LEVERNOIS	7 299,70 € HT
17010	Marché subséquent n°9 à l'accord cadre 201402 - Lot 4 brochures et dépliants - Factures et enveloppes TIP	Unique	HERY & GRANJON 21 BEAUNE	764,00 € HT
17011	Marché subséquent n°5 à l'accord cadre n°15001 - Entretien des espaces verts des bâtiments de la Communauté d'Agglomération	Unique	SAS TARVEL 69 GENAS	Marché à bons de commande mini : 5 000 € maxi : 130 000 € pour la durée du marché Durée : un an à compter de la notification
17017	Marché subséquent n° 10 à l'accord cadre 201402 relatif à la réalisation de travaux d'impression et de supports de communication - Lot 4 brochures et dépliants - DOCOB grand public	Unique	ICO IMPRIMERIE 21 DIJON	898,00 € HT
17018	Marché subséquent n°6 à l'accord cadre 15001 - lot 1 entretien des espaces verts - Entretien des espaces naturels communautaires	Unique	SAS TARVEL 69 GENAS	Marché à bons de commande avec un minimum de : 4 000 € HT/an et un maximum de 100 000 € HT/an Durée : un an à compter de la notification
17019	Marché subséquent n°6 à l'accord cadre 15001 - lot 3 - entretien des équipements	Unique	SAS TARVEL 69 GENAS	Marché à bons de commande avec un minimum de : 3 000 € HT/an et un maximum de 100 000 € HT/an Durée : un an à compter de la notification
17020	Marché subséquent n°6 à l'accord cadre 15001 - lot 4 - élagage abattage	Unique	SAS TARVEL 69 GENAS	Marché à bons de commande avec un minimum de : 4 000 € HT/an et un maximum de 100 000 € HT/an Durée : un an à compter de la notification
17021	Marché subséquent n°6 à l'accord cadre 15001 - lot 5 faucardage	Unique	SARL CRETIN SYLVAIN 21 VIC DES PRES	Marché à bons de commande avec un minimum de : 5 000 € HT/an et un maximum de 60 000 € HT/an Durée : un an à compter de la notification

17023	Marché subséquent n° 12 à l'accord cadre 201402 relatif à la réalisation de travaux d'impression et de supports de communication - Lot 2 signalétique et communication - Outils de communication	Unique	SARL PUBLITOUT 21 BEAUNE	6 593,00 € HT
17024	Marché subséquent n°2 à l'accord cadre AC201402 - Lot n° 3 Affiches - Affiches abribus	Unique	NUMERY PRINT 69 ST PRIEST	Marché à bons de commande sans minimum et avec un maximum de 1000 € HT sur la durée totale du marché Durée : un an à compter de la notification
17025	Marché subséquent n°11 à l'accord cadre AC201402 - Lot n° 4 Brochures et dépliants - Outils de communication service déchets	Unique	ICO IMPRIMERIE 21 DIJON	1 095,00 € HT
17026 bis	marché subséquent n°13 à l'accord cadre AC201402 - Lot n° 2 signalétique et communication - Adhésifs pour les cars scolaires	Unique	SARL PUBLITOUT 21 BEAUNE	475.00 € HT

AVENANTS

N° de marché	Objet	Attributaires	Montants HT
14039	Construction d'un pôle petite enfance à CHAGNY - Lot 6 : menuiseries intérieures bois - Avenant n° 2	MENUISERIE DU CHALONNAIS 71530 CRISSEY	Moins value de 13 583.00 € HT
16001	Accompagnement de la Communauté d'Agglomération pour l'harmonisation des systèmes de tri sur l'ensemble du territoire - Lot 1 : réalisation d'une campagne d'information sur les nouvelles consignes de tri et mise à jour des outils de communication - Avenant n° 2	SA JPM & Associés 21240 TALANT	Sans incidence financière
14046	Aménagement de la ZAC du Pré Fleury - Lot 4 : plantations - Avenant n° 2	SAS LANTANA CORNUET PAYSAGE 21200 LEVERNOIS	moins value de 8 443,14 € HT

14046	Aménagement de la ZAC du Pré Fleury - Lot 2 : éclairage public – Avenant n° 2	SAS SPIE Est	Transfert du marché de la SAS SPIE Est à la SAS SPIE CityNetWorks
16044	Acquisition de 3 véhicules utilitaires neufs 100 % électriques Avenant n° 1	SAS BEAUNE AUTOMOBILE 21200 BEAUNE	Moins value de 417.00 € HT
14010	Fourniture de couches jetables Avenant n° 1	LES CELLULOSES DE BROCELIANDE 56800 PLOERMEL	Sans incidence financière
16035	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition et la création de 3 bassins de rétention sur le réseau unitaire de la Ville de BEAUNE – Avenant n° 1	SAS NALDEO 25000 BESANÇON	12 350.00 €HT

- ❖ Signer les avenants portant sur les changements de cocontractant pour les marchés ou conventions en cours, dans le cadre de transferts de compétences des communes membres ou Syndicats vers la Communauté d'Agglomération, en application de l'article L 5211-5 III dernier alinéa du CGCT :

Néant

- ❖ Décider la conclusion et la révision des contrats de location de biens meubles ou immeubles pour une durée n'excédant pas 12 ans :

⇒ Conventions de mise à disposition de locaux communaux au profit de la Communauté d'Agglomération :

PROPRIETAIRE	LOCAUX	OBJET/MANIFESTATION	DATE MANIFESTATION
SAINTE MARIE la BLANCHE	Salle des Fêtes	Fête du Printemps REPAM Centre Est	21/03/2017 et 13/04/2017
COMBERTAULT	Salle des Fêtes	Rencontre Bibliothèque REPAM Centre Est	13/03/2017
POMMARD	Salle JC POTHIER et matériel association POMMARD VITAL	Manifestation REPAM Centre Est	02/03/2017 30/03/2017 10/05/2017
NOLAY	Salle du COSEC	Temps festif REPAM Sud Ouest et Micro Crèche NOLAY	21/03/2017
CORPEAU	Salle Multi Activités	Temps collectif Salle Multi Activités	11/04/2017
CHAGNY	Salle Claude Forêt	Temps festif avec REPAM Sud Ouest	23/03/2017
CORPEAU	Salle multi activités	Temps festif et collectif REPAM Sud Ouest et Enfants	02/05/2017 16/06/2017 20/06/2017 04/07/2017 22/06/2017

CHAGNY	Salle Club du sourire	Soirée échange et information REPAM Sud Ouest	02/05/2017
COMBERTAULT	Salle des Fêtes	Soirée débat métier Assistante Maternelle avec REPAM Centre Est	22/05/2017
COMBERTAULT	Verger Communal	Rencontre assistantes maternelles – enfants et parents avec REPAM Centre Est	29/06/2017

⇒ Conventions de mise à disposition de locaux intercommunaux au profit d'organismes extérieurs :

ORGANISME EXTERIEUR	LOCAUX	OBJET/MANIFESTATION	PERIODE
CHAMBRE DES METIERS DE L'ARTISANAT	Salle Activité Ecole des Beaux Arts	Organisation activités liées à la tenue d'une exposition de professionnels des métiers d'art	1er & 02 Avril 2017
CENTRE HOSPITALIER LA CHARTREUSE	Atelier Terre annexe Lorraine	Médiation thérapeutique artistique à destination de patients du Centre Médico Psychologique du Centre Arlequin de BEAUNE	Chaque lundi du 06/03/2017 au 28/06/2017

⇒ Conventions d'exploitation liées aux compétences de la Communauté d'Agglomération au profit d'organismes extérieurs :

Néant

⇒ Conventions de mise à disposition de matériel appartenant à un organisme extérieur au profit de la Communauté d'Agglomération :

Néant

⇒ Conventions de mise à disposition de matériel appartenant à la Communauté d'Agglomération au profit d'organismes extérieurs :

Néant

❖ Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € :

Néant

❖ Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges :

Néant

- ❖ Fixer les rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts :

Néant

- ❖ Intenter, au nom de la Communauté, les actions en justice ou défendre la Communauté dans les actions intentées contre elle, dans les conditions fixées par la délibération du 28 avril 2014 :

NOMS DES PARTIES (DEMANDEUR C/ DEFENDEUR)	OBJET	JURIDICTION
Communauté d'Agglomération c/ ARTELIA-PRENEY & GUEUSSOT- EUROVIA	Réalisation des travaux d'assainissement non collectif à La Montagne de Beaune : Requête en indemnisation des frais d'expertise	Tribunal Administratif de DIJON : procédure en cours d'instruction
Communauté d'Agglomération c/ MAAF-SMABTP-SAGENA-MMA	Assignation en garantie des assurances du maître d'œuvre et des entreprises dans le cadre de la réalisation des travaux d'assainissement non collectif à La Montagne de Beaune	Tribunal de Grande Instance de DIJON : procédure en cours d'instruction
Communauté d'Agglomération c/ Etat Français	<p>Requête indemnitaire pour déduction irrégulière du montant de TASCOM de la dotation de compensation.</p> <p>Jugement du Tribunal Administratif de DIJON du 17 mai 2016 condamnant l'Etat à verser à la Communauté d'Agglomération une indemnité de 1 756 655€.</p> <p>Arrêt de la Cour Administrative d'Appel de LYON du 20 décembre 2016 annulant le jugement du Tribunal Administratif de DIJON.</p>	Conseil d'Etat : pourvoi en cassation contre l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de LYON
Lenet c/ Communauté d'Agglomération	Demande indemnitaire et d'injonction de réaliser des travaux sur le réseau d'eaux pluviales sur la commune de LEVERNOIS suite à des dégâts des eaux dans l'habitation des époux Lenet.	Tribunal Administratif de DIJON : procédure en cours d'instruction
SCI Rempart Ste Marie c/ Communauté d'Agglomération	Demande de désignation d'un expert judiciaire en raison de dysfonctionnements de l'installation d'assainissement non collectif	Tribunal de Grande Instance de DIJON : procédure en cours d'instruction

- ❖ **Négocier et signer les transactions proposées dans le cadre du règlement des sinistres et litiges et accepter les remboursements s'y rapportant :**

Néant

- ❖ **Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre s'y rapportant :**

Néant

- ❖ **Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules de la Communauté d'Agglomération dans la limite de 50 000 € :**

Néant

- ❖ **Passer les conventions pour l'accueil des stagiaires avec les établissements professionnels ou d'enseignement et fixer les éventuelles indemnités versées aux stagiaires :**

Bilan des stages non rémunérés réalisés à la Communauté d'Agglomération

Du 1^{er} Mars au 31 Mai 2017

NOM ET PRENOM	FORMATION	ORGANISME DE FORMATION	SERVICE D'ACCUEIL	PERIODE DE STAGE
GAUTHEY Mélanie	Master 1 AES administration gestion territoire	UB à Dijon	Commande Publique	Du 9 mai au 30 juin 2017
BROCHOT Margaux	Bac PRO service de proximité et de vie locale	Lycée Etienne Jules Marey	REPAM Nord	Du 6 au 30 juin 2017
GRANIER Clarisse	Stage d'observation	COLLEGE DE CHAGNY	MA SAINT JACQUES	Du 24 au 26 avril 2017
VIGNERON Bryan	3ème prépa pro	Lycée Clos MAIRE	Accueil de loisirs BLANCHES FLEURS	Du 03/04 au 07/04/17
MEUNIER Julie	4ème	EREA Beaune	ALSH SAVIGNY LES BEAUNE	Du 03 au 07 avril 2017
PROVENCE Océane	Stage d'observation	Lycée Clos Maire - BEAUNE	ALP JEANNNE D'ARC	Du 10 au 14 avril 2017
HEINTZ Louise	Stage de reconversion	POLE EMPLOI	MA LA CABOTTE	Du 18/04 au 5/05/2017
GERBEAULT Solène	Stage pratique BAFA		ALSH MEURSAULT	Du 12/07 au 04/08
GEORGES Sarah	Stage pratique BAFA		ALSH CHAGNY/RULLY	Du 18 au 28 avril 2017
FERRE Cassandra	BAC PRO SPP	Lycée Reine Antier - ST MARTIN EN BRESSE	MA BLANCHES FLEURS	Du 26 juin au 15 juillet 2017
JOBARD Célia	BAC PRO SAPAT	Lycée A.M JAVOUHEY	MA BLANCHES FLEURS	Du 26 juin au 15 juillet 2017
BENEY Audrey	Auxiliaire de Puériculture	POLE EMPLOI AUTUN	MA LA CABOTTE	Du 1er au 19/05/2017
CAUVARD Julie	stage découverte	Collège EREA	Restauration scolaire Echaliens - BEAUNE	Du 03 avril au 07 avril 2017
GAGNEPAIN Anais	BAC PRO SAPAT	MFR AGENCOURT	MULTI ACCUEIL SAINT JACQUES	Du 12 au 23/06/17
FERRARE Mélanie	BAFA		Accueil de loisirs CHAGNY	Du 27/02/17 au 3/03/17 et du 18 au 28/04/17

SEGUIN Maëva	CAP PETITE ENFANCE	Lycée Désiré NISARD - CHATILLON SUR SEINE	MA BLANCHES FLEURS	Du 2 mai au 19 mai 17
GAGNEPAIN Anaïs	BAC PRO SAPAT	MFR AGENCOURT	MULTI ACCUEIL SAINT JACQUES	Du 12 juin au 23/06/17
HAUTIER Jeanne	1er BTS ESF	Lycée privé Les ARCADES	REPAM Nord	Du 9 mai au 30 juin 2017
FAURE Chloé	BAC PRO GA	Lycée Saint Charles CHALON/SAONE	Environnement	Du 29/5/17 au 10/06/17
PERON Angelina	BAC PRO SAPAT	Maison familiale et Rural d'AGENCOURT	MA BLANCHES FLEURS	Du 12 juin au 23 juin 2017
GALLIEN BERTIER Emile	Stage	Lycée EJ Marey - BEAUNE	ALP ECHALIERS	Du 6 juin au 23/06/2017
LEBLANC Lisa	Seconde BAC PRO ASPP	Lycée LE DEVOIR	ALSH CORGENGOUX	Du 6 juin au 23 juin 2017
BELLEVILLE Marion	BAC Pro	Lycée E.J MAREY	ALP SAINT NICOLAS - BEAUNE	Du 6 juin au 23 juin 2017
BOULLEY Rose	1ère BAC PRO SPVL	Lycée MAREY-BEAUNE	ALP MEURSAULT	Du 6/06 au 23/06/17
CONRY Océane	2nd BAC PRO SAPAT	MFR Saint Hippolyte du Fort	MICRO CRECHE NOLAY	Du 12/06 au 23/06

Bilan des stages rémunérés réalisés à la Communauté d'Agglomération

Du 1^{er} Mars au 31 Mai 2017

NOM ET PRENOM	FORMATION	ORGANISME DE FORMATION	SERVICE D'ACCUEIL	PERIODE DE STAGE
HUTH Wilhelmine	Master 2 juriste collectivités territoriales	UNIVERSITE	Commande Publique	Du 3 avril au 29 septembre 2017
GALOPIER Bastien	Licence pro traitement des eaux		Traitement eau et déchets	Du 4 avril 2017 au 31 août 2017
DUCOEUR Benjamin	Développement durable		Direction Générale	Du 03/04/17 au 25/06/17
PETIT Guillaume	M2 Management Public	ISAM-IAE Nancy	DRH	Du 20 mars au 16 juin 2017

- ❖ Fixer, dans le cas de recours au régime de l'expropriation pour l'exercice des compétences statutaires de la Communauté d'Agglomération, et dans les limites de l'estimation des services fiscaux (Domaines), le montant des offres à notifier aux expropriés et répondre à leur demande :

Néant

- ❖ Exercer, au nom de la Communauté d'Agglomération, le droit de préemption dans les zones d'activités économiques et dans les zones d'activités concertées d'intérêt communautaire :

Néant

- ❖ Exercer, au nom de la Communauté d'Agglomération, le droit de préemption délégué par les communes, au cas par cas :

- ⇒ 10/04/2017 : préemption sur les parcelles cadastrées ZE 59 et 62 à BAUBIGNY pour un montant de 1 500 €.
- ⇒ 16/05/2017 : préemption sur 823 m² de la parcelle cadastrée ZB 73 à MONTAGNY LES BEAUNE et sur 49 485 m² des parcelles cadastrées ZA 130, 131 et 132 pour un montant de 846 000 €.

- ❖ **Exercer, au nom de la Communauté d'Agglomération, le droit de préemption urbain dans les périmètres fixés, après délibération concordante de la ou des communes concernées, par le conseil de communauté pour la mise en œuvre du programme local de l'habitat :**

Néant

- ❖ **Conserver et administrer les propriétés de la Communauté d'Agglomération et signer en conséquence tous les actes conservatoires de ses droits :**

- ⇒ 09/03/2017 : Convention d'occupation précaire parcelle cadastrée AB 72, 175 et 204 à CHAGNY au profit de M. Benjamin PIDET.
- ⇒ 06/04/2017 : convention d'occupation précaire parcelle cadastrée AI 21 à CORPEAU au profit de la SCEA de BOURGOGNE dans le cadre de l'exploitation de la station d'épuration de CORPEAU.
- ⇒ 04/05/2017 : convention d'occupation précaire parcelles cadastrées D 453, 845 et 895 à RUFFEY LES BEAUNE au profit de la l'Earl LHUILLIER dans du portage foncier (PLH).
- ⇒ 03/04/2017 : convention d'occupation précaire parcelles cadastrées EA 234 et EA 281 de la ZAC des CERISIERES au profit de la SCEA VAUDELIN.

- ❖ **Passer les conventions nécessaires aux occupations temporaires de terrain par la Communauté d'Agglomération et fixer le montant des indemnités qui seraient dues dans ce cadre par la Communauté d'Agglomération :**

Néant

- ❖ **Passer les conventions d'autorisation de passage de canalisation en terrain privé au profit de la Communauté d'Agglomération ainsi que tout document relatif à l'institution de ces servitudes :**

- ⇒ 13/03/2017 : convention d'autorisation de passage de canalisations eaux usées et eaux pluviales parcelles A 562, 542, 1357, 1349, 998, 573, 559, 571, 572 et ZD 70, 71 à NOLAY.
- ⇒ 10/04/2017 : convention d'autorisation de passage de canalisations eaux usées parcelles ZM 113, 154, 195, 197 à NOLAY.

- ❖ **Passer les conventions de transfert d'équipements collectifs de lotissements dans le domaine public :**

Néant

- ❖ **Passer les conventions fixant les modalités d'intervention de la Communauté d'Agglomération dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial (P. U. P.) :**

COMMUNE	OBJET	COUT	DATE CONTROLE DE LEGALITE
MEURSAULT	PUP - extension du réseau d'eau potable sur une distance de 130 ml rue des Belles Roses.	12 817,60 € TTC	3.04.2017

- ❖ **Autoriser au nom de la Communauté d'Agglomération le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre :**

Néant

Annexe n°2 : Délégations du Bureau

Applicables à compter du 28 Avril 2014
En vertu de la délibération n° 14-6 du 28 Avril 2014

Bureau du 9 Février 2017

N° délibération	Titre
BU-17-264	Convention d'occupation de la station de Monte de MEURSANGES
BU-17-265	Fonds de soutien aux communes à faibles ressources : Commune de PARIS L'HOPITAL
BU-17-266	Approbation du zonage d'assainissement de la commune de MAVILLY MANDELLOT
BU-17-267	Avis sur l'élaboration du PLU de PERNAND VERGELESSES
BU-17-268	Convention d'aménagement pour la réfection de la voie d'accès de la zone d'activités de MONTAGNY les BEAUNE
BU-17-269	Demande de subvention auprès de l'ADEME pour la réalisation de caractérisations des ordures ménagères et déchets non recyclables des déchèteries
BU-17-270	Renouvellement de la convention constitutive d'un groupement de commande pour la réalisation de sessions de formation sur le compostage
BU-17-271	Mise en œuvre du DOCOB des deux sites NATURA 2000 : « Forêt, Pelouses, Eboulis de la Vallée du RHOIN et du Ravin d'ANTHEUIL » et « ZPS Arrière Côte de DIJON et de BEAUNE » : approbation du programme 2017
BU-17-272	Groupement de commandes pour la fourniture de carburants
BU-17-273	Groupement de commandes pour la fourniture de papier
BU-17-274	Convention de partenariat : Conservatoire et Ville de CHENOVE
BU-17-275	Acquisition foncière Faubourg Saint Nicolas à BEAUNE pour la construction d'un bassin de rétention
BU-17-276	Avenant à la convention de mise à disposition de locaux municipaux au profit de la Communauté d'Agglomération / Commune de CHAUDENAY
BU-17-277	Avenant à la convention de mise à disposition de locaux municipaux au profit de la Communauté d'Agglomération / Commune d'AUBIGNY la RONCE

BU-17-278	Avenant à la convention de mise à disposition de locaux municipaux au profit de la Communauté d'Agglomération / Commune de PULIGNY MONTRACHET
BU-17-279	Avenant à la convention de mise à disposition de locaux municipaux au profit de la Communauté d'Agglomération / Commune de CORCELLES les ARTS
BU-17-280	Convention de mise à disposition de locaux municipaux au profit de la Communauté d'Agglomération / Commune d'EBATY

Bureau du 9 Mars 2017

N° délibération	Titre
BU-17-281	Restauration scolaire de NOLAY : convention de mise à disposition des locaux de l'ancienne gare
BU-17-282	Dérogation à la délibération fixant les tarifs de location des équipements sportifs
BU-17-283	Fonds de soutien aux communes à faibles ressources – Commune de DEZIZE les MARANGES
BU-17-284	Avis DETR : Halle artisanale et culturelle de MEURSANGES
BU-17-285	Avis DETR : Sécurisation de l'Ecole Maternelle et création d'un bâtiment de stockage de matériel sur la commune de BAUBIGNY

Bureau du 13 Avril 2017

N° délibération	Titre
BU-17-287	Fonds de soutien aux communes à faibles ressources : communes de CORGENGOUX et CHEVIGNY en VALIERE
BU-17-288	PLH : modification de l'attribution d'une subvention pour la réhabilitation du logement communal d'AUBIGNY la RONCE
BU-17-289	Mise à disposition réciproque de terrains entre la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud et la Ville de BEAUNE
BU-17-290	Groupement de commandes pour la fourniture de chèques cadeaux
BU-17-291	Ecole des Beaux Arts – Convention de partenariat avec les Musées de la Ville de BEAUNE
BU-17-292	Avenant à la convention de mise à disposition de locaux municipaux au profit de la Communauté d'Agglomération

BU-17-293	Vœu de soutien au projet Vintage BEL AIR
BU-17-294	Avenants pour la prolongation des contrats avec les Eco-Organismes Eco-Emballages et Ecofolio pour l'année 2017
BU-17-295	Adhésion à la charte de qualité des réseaux d'eau potable élaborée par l'Agence de l'Eau
BU-17-296	Facturation et recouvrement de la redevance assainissement collectif sur la commune de CHANGE

Bureau du 11 Mai 2017

N° délibération	Titre
BU-17-298	Demande de subvention DETR réfection toiture DOJO Forum des Sports
BU-17-299	Dérogation à la délibération fixant les tarifs de location des équipements sportifs

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération conseil du 29 Juin 2017 : Compte rendu des délégations données au Président et au Bureau (période du 1er Mars au 31 Mai 2017)

Date de transmission de l'acte : 03/07/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 03/07/2017

Numéro de l'acte : 17-473 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 021-200006682-20170629-17-473-DE

Date de décision : 29/06/2017

Acte transmis par : Christine BOULIGAUD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.7. Intercommunalité